



L'OFFRE LOCALE DU CNAS

Le **CNAS – Comité National d'Action sociale** – souhaite développer ses partenariats sur le Pays de Montbéliard au bénéfice de ses 900.000 agents territoriaux bénéficiaires de sa structure nationale (20856 communes, intercommunalités, conseils départementaux et conseils régionaux ...).

Pour le Doubs, le CNAS recense 8000 bénéficiaires dans 300 structures communales ou locales.

Le CNAS peut donc dans ce cadre apporter son soutien à Pays de Montbéliard Agglomération qui a été nommée Capitale française de la Culture 2024.

Ceci consiste en la proposition de réductions tarifaires sur vos prestations centrées autour de la culture, des loisirs, des sports et bien-être.

L'intérêt du CNAS est de proposer un plus grand panel de prestations à ses bénéficiaires et nous souhaiterions que vous en fassiez partie.

Les conditions de ce partenariat sont les suivantes :

- Une remise de minimum 10% sur votre tarif public
- Remise tarifaire valable sur présentation par l'agent de sa carte nominative de bénéficiaire CNAS + 4 de ses ayants-droit maximum.

Il n'y a aucune limite sur le nombre de réductions annuelles que vous pouvez proposer à nos membres.

NB : La vente directe n'entre pas dans le cadre de ce partenariat (par exemple : vente de cartes postales, d'objets souvenirs, de confiseries, boissons...).

De son côté, le CNAS s'engage à **promouvoir gratuitement votre offre auprès de ses bénéficiaires** via :

- Son site internet www.cnas.fr : une page vous sera entièrement dédiée
- Son catalogue de prestations : consultable sur le site du CNAS <https://www.cnas.fr/offres-locales>
- Ses lettres d'information : envoyées mensuellement à tous ses bénéficiaires en France + ses pages de réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, X ...

Votre contact :

Si vous êtes intéressés par cette proposition de partenariat, nous vous remercions de contacter directement le CNAS à l'adresse suivante contact-est@cnas.fr

Alternativement, Patrick CORONEL – Trésorier du CNAS pour le Doubs – est disponible localement pour faciliter cette collaboration (patrick.coronel13@gmail.com).

Dès confirmation du partenariat, un dossier pour la mise en place de celui-ci entre votre structure et le CNAS vous sera adressé pour la mise en ligne via nos outils numériques.

Notre site internet : www.cnas.fr